

# Résultat du Jury du concours de maîtrise d'œuvre pour la création d'un parc urbain (parc saint Charles) et l'aménagement des espaces publics de l'opération « Cœur de ZAC », ZAC Saint-Charles / Porte d'Aix à Marseille

Jeudi 7 avril 2011, s'est tenu le jury de sélection des candidatures du concours de maîtrise d'œuvre pour la création d'un parc urbain (parc Saint-Charles) et l'aménagement des espaces publics de l'opération « Cœur de ZAC », ZAC Saint-Charles / Porte d'Aix à Marseille.

Présidé par Guy Teissier, Président d'Euroméditerranée, le jury, est composé de 3 collèges : un collège d'élus (représentant les partenaires d'Euroméditerranée), un collège de personnes qualifiées (dont les représentants de l'Etat) et un collège de maîtres d'œuvre (architectes et paysagistes).

Après analyse des 24 dossiers en compétition, le jury a sélectionné les 3 équipes admises à concourir, conformément au règlement de la consultation.

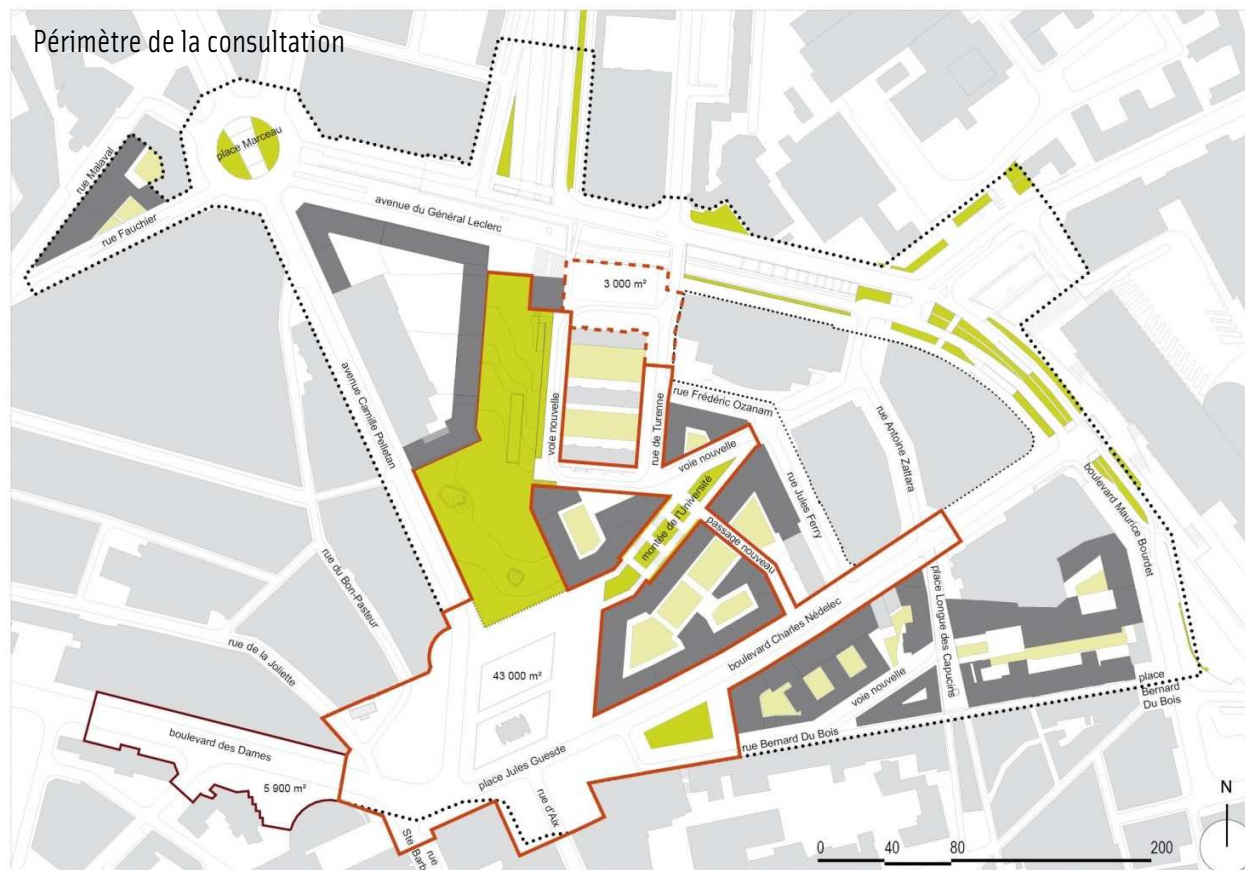
Paysagiste	Architecte	Concepteur lumière	BET	Circulation	Sociologue
Atelier Marion TALAGRAND paysage et urbanisme	BARRIQUAND et FRYDLENDER architectes urbanistes	Charles VICARINI	EGCEM	GEODICE	REP (Réussir l'espace public)
Alfred PETER paysagiste	STOA Architecture et associés	IDÉE PLUS	INGEROP Conseil	Ingénierie Roland RIBI	REPÉRAGE URBAIN Eric Hamelin sociologue urbaniste
HORIZONS PAYSAGES Jérôme Mazas	OBRAS architectes	I.C.O.N. Akari-Lisa ISHII	SP2I CGConseil	Christine Gouriou	Etienne BALLAN sociologue

# LA CONSULTATION




Sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre compétente en matière de paysage, d'aménagement d'espaces publics, de voirie et réseaux divers, d'éclairage et de mobilier urbain.

Mission de conception des aménagements urbains et paysagers de l'ensemble de la place de la Porte d'Aix et de ses abords, y compris la création d'un parc urbain de plus d'un hectare,

- Périmètre de réflexion : 52 000 m<sup>2</sup>
- Périmètre opérationnel : 46 000 m<sup>2</sup>



les périmètres de consultation

	périmètre opérationnel / tranche ferme	43 000 m <sup>2</sup>
	périmètre opérationnel / tranche conditionnelle	3 000 m <sup>2</sup>
	périmètre de réflexion associé	5 900 m <sup>2</sup>

## Calendrier de la consultation

Lancement de l'AAPC :	17 novembre 2010
Remise des candidatures :	14 janvier 2011 – 17h
Commission Technique :	18 février 2011
Jury de sélection des candidatures :	7 avril 2011
2ème Commission Technique :	septembre 2011
Jury de désignation du lauréat :	octobre 2011

## La Concertation

S'est déroulée du 18 janvier au 17 février 2011  
A été clôturée par une réunion publique le 28 mars 2011

# ZAC Saint-Charles / Porte d'Aix à Marseille

## Le programme

### INFRASTRUCTURES

- 1 Tunnel Saint-Charles
- 2 Aménagement A7/ Leclerc
- 3 Bassin de rétention d'eaux pluviales

### AMÉNAGEMENTS DE L'ESPACE PUBLIC

- 4 Abords de la Gare St Charles
- 5 Place Longue de Capucins
- 6 Parc Saint-Charles
- 7 Avenue Camille Pelletan
- 8 Rue Bernard Dubois

### LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- 9 Pôle de transport Marseille-Saint-Charles
- 10 Bibliothèque Inter-universitaire et Laboratoires de Recherche en Economie
- 11 Groupe Scolaire Treize Escalier
- 12 Gymnase
- 13 Accueil Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- 14 Parking Leclerc

### LES PROGRAMMES DES CONSTRUCTIONS

- 15 E.M.D. (École de commerce et de gestion)
- 16 Le Village (logements)
- 17 Le Train Bleu (logements)
- 18 Résidence de tourisme
- 19 Résidence étudiante B. Dubois
- 20 Ozanam / Orée Massalia (logements)
- 21 Fauchier (logements)
- 22 Autour du parc St Charles (logements)
- 23 Hôtel Holiday Inn
- 24 Hotel Toyoko Inn
- 25 Pelletan - Marceau (bureaux / logements)
- 26 Pelletan - Jules Guesde (bureaux / logements)

